

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 15 juillet 2020

## 3 Budget Principal - affectation des résultats 2019

Étaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme LEHNER, M. BOUKHACHBA, Mme MOUSSATEN, M. BROCHOT, Mme ALKAYA, M. DEME, Mme FAZAL, M. AKABLI, Mme SAVAS, M. LEMAIRE, Mme LAMBRE.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. CABARET, Mme MEUNIER, M. MARTIN, Mmes TALL, DUHIN, M. PERRIN, Mme SAKHO, M. KHOULA, Mme SGHIRI, MM N'DIAYE, AÏT MESSAOUD, Mme ELONGUERT, M. EL OUASTI, Mme PEREZ, M. ZAHRAOUI, Mmes SENET, JACQUEMART, MM NACHITE, KA, Mme DUCHATELLE.

Étaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. BULUT	Pouvoir à :	M. DEME
Mme SOW	Pouvoir à :	Mme TALL
M. BOULHAMANE	Pouvoir à :	M. NACHITE
Mme MAUPIN	Pouvoir à :	Mme JACQUEMART
Mme JAJAN	Pouvoir à :	M. KA
M. SERTAIN	Pouvoir à :	Mme DUCHATELLE

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	<b>39</b>
- Nombre de conseillers en exercice :	<b>39</b>
- Nombre de conseillers absents non représentés :	<b>0</b>
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	<b>38</b>
- Nombre de conseillers absents lors du vote de la délibération : M. LUCAS	<b>1</b>

■ **Date de la convocation : 09/07/2020**

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN, maire, expose :

Les résultats 2019 du budget principal constatés par Monsieur le Maire, attestés par monsieur le Trésorier et votés par le conseil municipal s'établissent comme suit :

Section d'investissement	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisé 2019	17 058 918,24 €	11 575 008,29 €	-5 483 909,95 €
Résultat 2018 (D001)	3 462 496,70 €		-3 462 496,70 €
<b>Résultat de clôture de la section d'investissement</b>			<b>-8 946 406,65 €</b>
Restes à réaliser 2019	4 121 988,75 €	6 878 019,22 €	2 756 030,47 €
<b>Besoin de financement</b>			<b>6 190 376,18 €</b>
Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisé 2019	43 455 212,77 €	48 933 633,18 €	5 478 420,41 €
Résultat 2018 (R002)		3 668 623,88 €	3 668 623,88 €
<b>Résultat de clôture de la section de fonctionnement</b>			<b>9 147 044,29 €</b>

# maintenant !

Par conséquent, il convient d'affecter les résultats de l'exercice 2019 et d'inscrire au budget 2020 :

- en dépenses, la reprise du résultat de la section d'investissement, sur le compte D001 : 8 946 406,65 €
- en recette, sur le compte R1068, une part du résultat de la section de fonctionnement permettant de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement soit : 6 190 376,18 €
- en recette, sur le compte R002, la part du résultat de la section de fonctionnement à reporter, après couverture du besoin de financement, soit : 2 956 668,11 €

Vous êtes appelés à voter.

# maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-29, L2121-31 et L1612-12,  
Vu l'instruction comptable et budgétaire M14  
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 38      Pour : 30      Contre : 0      Abstention : 8

■ Décide à l'unanimité :

**Article unique:** d'affecter définitivement les résultats de l'exercice 2019, pour le budget principal, selon la proposition figurant au rapport de présentation.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application télécours citoyens accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Date d'affichage : 16 JUIL. 2020

Accusé réception de la Sous-Préfecture de Senlis :

Pour le Maire et par délégation  
La Maire-Adjointe

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le 21 JUIL. 2020

et publication ou notification le 21 JUIL. 2020

affiché le 16 JUIL. 2020

CREIL, le 21 JUIL. 2020



Sophie LEHNER



Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services



Francis LE PAPE

Envoyé en préfecture le 21/07/2020

Reçu en préfecture le 21/07/2020

Affiché le 16/07/2020



ID : 060-216001743-20200715-DLRG200715003-DE